Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	étaples sur mer DESTINATION BAIE DE CANCHE
Délibération n°13	Conseil Municipal du 1er août 2022
Direction Générale des Services	Domaine de compétence : 5.3 – Désignation de représentants

Le Lundi Premier Août deux mille vingt deux à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Franck TINDILLER.

Date de convocation : 25/07/2022

Membres présents : 26

Membres ayant donné pouvoir : 5

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s): 2

Nombre de votants : 31

Affiché le 03/08/2022

Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame Maryse MAILLART, Madame Nathalie TILLIER, Madame Christelle BEAURAIN, Monsieur Charles LANQUETIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Sébastien BAILLET, **Adjoints,** Madame Marine NEMPONT, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur René BONVOISIN, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Adrien BACLET, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Sophie DENEUX, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Robert BAILLET, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Grégory HURTREL, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, **Conseillers municipaux.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Dominique DELSAUX à Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Gérard ANDRE à Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Philippe RAMET à Monsieur René BONVOISIN, Madame Caroline ROSSIGNOL à Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Xavier BRASSART à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Maxime GUERVILLE.

Votants : 31

Secrétaire de séance : Madame Marine NEMPONT

Objet : Modification de la commission municipale ayant en charge du suivi des « appels à projet ou manifestation d'intérêt (AMI)»

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :	Le conseil municipal est invité à modifier sur la commission municipale ayant en charge du suivi des « appels à projet ou manifestation d'intérêt (AMI) » et à l'élection de ses membres

VU la délibération n°1 bis en date du 16 mars 2022,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) ;

VU les dispositions du Code de la commande publique ;

VU le courrier de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, en date du 13 juillet 2022, portant acceptation de la démission de Monsieur Philippe FAIT, en tant que Maire et Conseiller Municipal, à compter du 19 juillet 2022,

CONSIDERANT la démission de Monsieur Philippe FAIT, en tant que Maire et Conseiller Municipal, à compter du 19 juillet 2022,

Considérant l'élection de Monsieur Franck TINDILLER, en qualité de Maire, en date du 1er août 2022, en remplacement de Monsieur Philippe FAIT, et des Adjoints au Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de modifier la composition de la liste des membres de la Commission « AMI » :

- Monsieur Franck TINDILLER
- Monsieur Bernard WAUQUIER
- Monsieur Sébastien BAILLET
- Madame Aurore WACOGNE
- Monsieur Philippe RAMET
- Madame Dominique DELSAUX
- Madame Marine NEMPONT
- Monsieur Gérard ANDRE
- Madame Andréa ELYSE
-

La délibération est adoptée par 31 voix pour.

Vu pour être affiché le 03 Août 2022 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Franck TINDILLER

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

MAIRIE D'ETAPLES SUR MER (P.C.)